

FloraQuebeca est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec

La page éditoriale

Une agora

par Patrick Nantel, président

Il y a quelques mois, j'ai rencontré un ancien camarade de classe que je n'avais pas revu depuis longtemps. Tout en causant de ce que nous devenions l'un et l'autre, je lui mentionne ma participation dans FloraQuebeca. Tout fier de moi, je lui explique que c'est la seule association au Québec à s'intéresser exclusivement à la connaissance, à la promotion et à la conservation de la flore sauvage. Intrigué, mon interlocuteur demande: «Et qu'est-ce que ça donne d'en être membre?» Il voulait dire quels avantages tire-t-on d'appartenir à une association qui a une préoccupation semblable?

Ce n'est pas une question aussi facile à répondre qu'il n'y paraît à première vue. L'image qui me vient à l'esprit... vient de loin, de très loin même. À une époque où en Grèce fleurissaient la philosophie et la tragédie, il y a plusieurs siècles, les gens prenaient l'habitude de se réunir à l'intérieur d'un vaste espace spécialement aménagé en plein air. On appelait cet espace une agora et le bon peuple venait y discuter des affaires de la cité. Y discutait-on de l'intérêt de préserver la flore? Probablement pas.

Participer à une association comme la nôtre, c'est un peu faire revivre cette institution très ancienne qu'est l'agora. D'une part, parce que la connaissance et la protection de la flore sont

des enjeux sociaux. D'autre part, parce que vouloir protéger la flore nous incite à réfléchir sur les conséquences de nos attitudes et de nos gestes et que ces conséquences ne sont ni toujours claires, ni toujours complètement prévisibles.

Par exemple, lorsqu'un projet d'aménagement menace une parcelle de forêt riche en espèces végétales, est-il souhaitable de déménager les plantes vers un autre site? Dans ce cas, doit-on transplanter en priorité les espèces rares? Et qui devrait «payer» pour cette opération? Le promoteur du projet, l'État, les personnes qui se préoccupent de la flore, ou ceux qui vont bénéficier du projet?

Ce n'est là qu'un exemple parmi d'autres. Pour certains, rien ne sert de discuter, il faut agir et vite parce que ceux à qui profite la destruction de l'environnement, profitent aussi des tergiversations sans fin de leurs opposants. Mais est-ce toujours sage?

Je vous invite donc à considérer notre association à la fois comme un lieu d'échange et de débat, et comme une occasion d'agir. Les différents comités, le bulletin, notre assemblée générale annuelle, en sont les lieux privilégiés.

Au plaisir de vous y voir, ou de vous lire. ♦



Le nouveau conseil d'administration compte cinq membres: Hélène Véronneau, Patrick Nantel, Kim Marineau, Stuart Hay et Célyne Lafrance (absente sur la photo).

Parrains d'honneur

FREDERIC BACK,
CINÉASTE

ANDRÉ BOUCHARD,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LISE CORMIER,
DIRECTRICE DU SERVICE DES PARCS,
JARDINS ET ESPACES VERTS DE
MONTRÉAL

PIERRE DANSEREAU,
ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ESTELLE LACOURSIÈRE,
BOTANISTE-ÉCOLOGISTE, PROFESSEUR
À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-
RIVIÈRES

FRED OEHMICHEN,
ARCHITECTE DU PAYSAGE, PROFESSEUR
ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL

ROGER VAN DEN HINDE,
HORTICULTEUR, PROFESSEUR RETRAITÉ
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

GILLES VINCENT,
BOTANISTE, DIRECTEUR DU JARDIN
BOTANIQUE DE MONTRÉAL

Conseil d'administration

PATRICK NANTEL, PRÉSIDENT

KIM MARINEAU, VICE-PRÉSIDENTE

CÉLYNE LAFRANCE, TRÉSORIÈRE

HELENE VERONNEAU, SECRÉTAIRE

STUART HAY, COMITÉS

Comités

BULLETIN
POSTE VACANT

COMMERCE HORTICOLE DES PLANTES
INDIGÈNES
LOUISE COLLINS (514) 787-3917
PHAMEL@LINK.NET

GESTION DES PAYSAGES VÉGÉTAUX
DENYSE LAJEUNESSE (418) 21-5252
DIZ.LAJEUNESSE@SYMPATICO.CA

PLANTES RARES
ANDRÉ SABOURIN (514) 430-3616
DPAQJETTE@LAURENTIDES.NET

RELOCALISATION DE PLANTES
INDIGÈNES VOULÉES À LA DESTRUC-
TION
LOUISE BONHOMME (514) 681-8188

RÉPERTOIRE DES BOTANISTES
KIM MARINEAU (514) 374-6324
VERMETTE@SYMPATICO.CA

Savez-vous planter des choux...

par Louise Bonhomme

Dates de tombée du bulletin

1^{er} février, 1^{er} mai, 14 sept. 1998

Faites parvenir vos textes à

Frédéric Coursol:
floraquebeca@ireseau.com

Seuls des textes très courts seront reçus par télécopie; les adresser à Jacques Labrecque (418) 646-6169

Rapport de comité

Soumettre le texte, une semaine avant la date de tombée, à Stuart Hay: <shays@ere.umontreal.ca>.

Répertoire de botanistes

Copies additionnelles disponibles à l'adresse de FloraQuebeca, au prix de 5 \$ chacune.

Le FloraQuebeca

Comité de rédaction

GISELE LAMOUREUX
JACQUES LABRECQUE
CAMILLE ROUSSEAU,
RÉVISEUR LINGUISTIQUE
FRANCIS BOUDREAU,
CHRONIQUEUR

Mise en pages

Y. BOUDREAU
GISELE LAMOUREUX

Expédition

FRÉDÉRIC COURSOL

ISSN 1205-9293
DEPOT LEGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC 1998
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA 1998

© 1998. Reproduction interdite sans l'autorisation des auteurs.

Notre «sauvetage» du 25 avril fut un réel succès. Le Comité relocalisation de plantes indigènes vouées à la destruction avait réuni une vingtaine de braves, prêts à affronter les restes de l'hiver, à 5 °C. Ciel gris et grand vent nous valurent, du journaliste venu nous rencontrer, une totale incompréhension sur notre motivation, mais quand même un 12 secondes aux nouvelles de Radio-Canada ainsi qu'à RDI. FloraQuebeca y fut présentée comme un organisme voué à la protection des plantes indigènes.

Tous avaient le sourire, tout au plaisir de revoir sortir de l'hiver leurs amies menacées. Nous avons ramassé près de 300 plants. Une bonne majorité a trouvé refuge au Parc de la

nature de Laval, d'autres au Jardin botanique. Nous sommes allés reloger les 60 dernières au Boisé Papineau, à Laval. Les espèces ainsi sauvées n'étaient pas des plantes rares, ce n'est pas le but de notre comité. Elles étaient par contre des plantes intéressantes, belles et pas toujours très abondantes, parmi lesquelles la tiarella, la claytonie, le polystic, l'adiante, le symplocarpe chou-puant (une variété jaune intéressante à sauvegarder).

Domage, il en reste encore un million d'autres sur le terrain qui finiront leurs jours sous les pieds d'un bulldozer. En attendant, nous pouvons au moins souhaiter «longue vie» à toutes celles que nous avons transplantées. ♦

Continuer l'inventaire des plantes rares du Québec

par André Sabourin

Lors de la réunion du 7 mars, nous avons examiné une trentaine de spécimens d'herbier des érablières à érable à sucre: surtout des espèces rares, mais aussi des espèces plus fréquentes, semblables. L'exercice nous donna un avant-goût des saisons qui viennent, et revigora nos mémoires. Puis, nous avons discuté de nos prochaines activités.

Ainsi, nous avons prévu des sorties, en mai, à l'île des Soeurs et dans des boisés de l'île Bizard et de Senneville. Ensuite, une lettre de Jacques Labrecque nous a fait savoir qu'il organise une excursion à la Grosse-Île, les 4 et 5 juillet, pour y continuer l'inventaire, cette fois à l'intérieur de l'île. Les participants sont limités à dix et il reste une ou deux places disponibles; contacter Jacques, à Québec, au (418) 644-3364, ou moi-même au (514) 430-3616.

Le bois de l'Équerre est encore à l'affiche cette année, avec une excursion le 22 août, et le rendez-vous est à 10 h au coin des rues Labelle et Des Oiseaux, à Sainte-Rose-de-Laval. Rappelons que ce boisé est menacé à moyen terme, et que cinq plantes rares y ont déjà été observées lors de deux excursions printanières. Ce sont: l'érable noir (*Acer nigrum*), la diplazie à sores denses (*Diplazium pycnocarpon*), le carex à feuilles poilues (*Carex hirtifolia*), le micocoulier (*Celtis occidentalis*), et le trioste orangé (*Triosteum aurentiacum*). Le site est couvert de deux érablières à érable à sucre, une à caryer cordiforme et l'autre à hêtre, et d'une forêt plus humide, que nous allons visiter.

Le Comité longueillois pour l'environnement m'a contacté pour que nous allions visiter le boisé Du Tremblay, qui est menacé à court

terme. Nous irons donc y faire un tour le 6 juin et le rendez-vous est à 13 h, au parc régional de Longueuil, au coin des rues Curé-Poirier-Est et Adoncourt.

Signalons une découverte régionale faite par un de nos membres en Abitibi-Témiscamingue. En effet, Pierre Martineau a trouvé une fougère très rare, le *Gymnocarpium jessoense* ssp. *parvulum*, dans le parc Aiguebelle. Finalement, j'invite les responsables régionaux à me donner des nouvelles avant le 14 septembre, date de tombée du prochain bulletin. ♦

Top modèles!



Gisèle Lamoureux et André Bouchard portent fièrement le nouveau gaminet vert sauge de FloraQuebeca. Commandes postales acceptées (pour les gaminets!), à l'adresse de FloraQuebeca: 15 \$ + 3 \$ pour les frais postaux.

Inacceptable, le commerce de plantes prélevées en nature? Des professionnels se prononcent (suite et fin)

Par Patrick Nantel et le Comité commerce horticole des plantes indigènes

flora
QUEBECA

Volume 3 no 2

Activités, événement, avis

Dans le dernier numéro de *FloraQuebeca*, nous avons présenté les faits saillants d'un sondage préparé par le Comité commerce horticole des plantes indigènes. Nous avons annoncé les résultats complets pour ce numéro-ci. Chose promise, chose due.

Rappelons brièvement que les bénévoles du comité ont préparé deux questionnaires, destinés à deux catégories d'intervenants du milieu de l'horticulture ornementale: d'une part à ceux qui produisent ou vendent des plantes d'ornement (questionnaire A), et d'autre part à ceux qui utilisent ces plantes, principalement des architectes paysagistes et des chroniqueurs horticoles (questionnaire B).

Évaluation de la demande en plantes indigènes

Ce sondage avait deux buts: recueillir de l'information permettant d'évaluer la demande en plantes indigènes et sensibiliser le milieu de l'horticulture ornementale aux problèmes que pourrait engendrer un commerce incontrôlé de plantes prélevées en nature. 800 questionnaires furent expédiés à des entreprises qui produisent ou vendent des végétaux, par l'entremise de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, et 300 autres questionnaires ont été expédiés par l'entremise de l'Association des architectes paysagistes. Le sondage s'est déroulé entre la mi-novembre et la mi-décembre 1996.

Commentaires

A certaines questions, plusieurs se sont donné la peine d'inscrire leurs commentaires. Nous pensons que ceux-ci sont aussi intéressants et révélateurs que les statistiques. Aussi nous les avons ajoutés en italique.

Remerciements

FloraQuebeca remercie toutes les personnes impliquées dans ce sondage, tant celles qui conçurent les questionnaires que celles qui ont répondu et les associations participantes.

Questionnaire A, destiné aux entreprises produisant ou vendant des végétaux (11 réponses)

A1- De quelle(s) catégorie(s) d'intervenants horticoles faites-vous partie? Paysagiste: 2 (18 %); producteur: 2 (18 %); distributeur: 0; fournisseur: 1 (9 %); centre de vente au détail: 0; paysagiste et consultant en arboriculture urbaine: 1 (9 %); paysagiste et maître jardinier: 1 (9 %); producteur et centre de vente au détail: 1 (9 %); arboriculteur: 1 (9 %); architecte paysagiste: 1 (9 %)

A2- Votre commerce vend-il des plantes indigènes? Oui: 5 (45 %); non: 6 (55 %); sans réponse: 0.

A3- Quel pourcentage de votre chiffre d'affaire le marché des plantes indigènes représente-t-il? 0 à 5 %: 3 (27 %); 5 à 25 %: 1 (9 %); 25 à 50 %: 0; 50 % et +: 2 (18 %); sans réponse: 5 (45 %).

A4- Avez-vous observé un intérêt grandissant de la part de la population pour les plantes indigènes? Oui: 7 (64 %); non: 0; sans réponse: 4 (36 %).

A5- Avez-vous l'intention d'agrandir votre section de plantes indigènes? Oui: 3 (27 %); non: 3 (27 %); sans réponse: 5 (45 %).

A6- Vendez-vous les plantes indigènes suivantes?

Plantes à fleurs	
<i>Iris versicolor</i>	<i>Cornus canadensis</i>
<i>Dicentra spp.</i>	<i>Tiarella cordifolia</i>
<i>Trillium spp.</i>	<i>Caltha palustris</i>
<i>Sanguinaria canadensis</i>	<i>Gaultheria procumbens</i>
<i>Asarum canadense</i>	<i>Erythronium americanum</i>
<i>Epigaea repens</i>	<i>Arisaema triphyllum</i>
<i>Uvularia grandiflora</i>	<i>Cypripedium spp.</i>
<i>Hepatica nobilis-lacutifolia, americana</i>	
<i>Veratrum viride</i>	

Fougères et lycopodes	
<i>Matteucia struthiopteris</i>	<i>Osmunda spp.</i>
<i>Adiantum pedatum</i>	<i>Polypodium virginianum</i>
<i>Lycopodium spp.</i>	

Oui: 5 (45 %); non: 1 (9 %); sans réponse: 5 (45 %).

A7- Considérez-vous que le prélèvement d'espèces indigènes en milieu naturel en vue d'en faire le commerce est une pratique acceptable? Oui: 1 (9 %); non: 10 (91 %); sans réponse: 0. (Oui) Seulement si les quantités sont suffisantes en milieu naturel. Plantes rares à éviter.

(Non) Particulièrement en forêt, un habitat qui devient de plus en plus rare dans la région de Montréal; le risque semble aussi menaçant que dans le cas de l'ail des bois.

(Non) La demande, surtout pour certaines espèces, est trop forte. De plus, cela ne correspond pas à l'objectif d'utilisation des plantes indigènes en horticulture (aménagement qui veut contribuer à enrichir les milieux naturels et non à les appauvrir). (Non) Exporter une plante dans un autre milieu peut nuire à la prolifération, au compagnonnage et à la survie de l'espèce.

A8- À votre avis, quel impact à long terme pourrait avoir ce commerce sur les populations naturelles? Minime: 0; moyen: 1 (9 %); considérable: 6 (55 %); de moyen à considérable: 2 (18 %); sans réponse: 2 (18 %).

6 juin, 13h

Comité plantes rares. Visite du boisé Du Tremblay. Rendez-vous au parc régional de Longueuil, au coin des rues Curé-Poirier-Est et Adoncourt.

7 juin

Gisèle Lamoureux, membre de FloraQuebeca, recevra un doctorat honorifique de l'Université Laval.

20 juin

Cinquième édition du rendez-vous botanique, organisé par le ministère de l'Environnement et de la Faune. L'activité se déroulera au mont Rougemont.

24 juin

L'iris versicolor deviendra-t-il (on l'espère !) le nouvel emblème floral du Québec?

4 et 5 juillet

Comité plantes rares. Inventaire des plantes rares de la Grosse-Île. Les participants sont limités à dix et il reste une ou deux places disponibles. Contacter Jacques Labrecque ou André Sabourin.

22 août, 10h

Comité plantes rares. Excursion au bois de l'Équerre. Rendez-vous au coin des rues Labelle et Des Oiseaux, à Sainte-Rose-de-Laval.

14 septembre

Date de tombée du prochain bulletin. ♦



Normand Fleury

Frédéric Coursol assure maintenant la permanence du secrétariat de FloraQuebeca. Fini les changements d'adresse (du moins, on l'espère!).

Sondage / suite...

A9-FloraQuebeca recommande de ne pas acheter des espèces indigènes à croissance lente, entre autres toutes les espèces de trille et de lycopode, les sabot-de-la-vierge (cyripèdes), ainsi que l'érythron de caroline. Êtes-vous favorable à cette position? Oui: 11 (100 %); non: 0; sans réponse: 0.

(Oui) Sauf pour l'érythron d'amérique qui semble très prolifique.
(Oui) Particulièrement pour les plantes rares et de croissance lente.

(Oui) Tant qu'il n'est pas certain que ces espèces peuvent être produites à grande échelle sans nécessiter un stock de plants mères, FloraQuebeca devrait maintenir cette position.

(Oui) Mais c'est difficile parce que les clients veulent certaines de ces plantes.

(Oui) Repérage des populations floristiques avec invitations aux différentes associations professionnelles pour monter un inventaire quantitatif et qualitatif.

(Oui) Si elles proviennent du milieu naturel. Cependant, si l'on peut les reproduire en pépinière cela devient différent.

A10- De plus, FloraQuebeca songe à déconseiller l'achat de toutes les plantes indigènes prélevées en milieu naturel. Êtes-vous favorable à cette position? Oui: 11 (100 %); non: 0; sans réponse: 0.

(Oui) La protection de tous les milieux naturels fragiles en profiterait.

(Oui) En plus de détruire le patrimoine végétal, il nuit aux producteurs qui pourraient produire ces plantes en culture.

(Oui) Tout prélèvement est un geste qui dégrade les milieux naturels. De plus, règle générale, les espèces abondantes que l'on pourrait prélever sont faciles à reproduire en pépinière.
(Oui) Promouvoir le prélèvement de semences pour fins d'essais.

A11- Seriez-vous prêt à renoncer à vendre des espèces indigènes prélevées en milieu naturel? Oui: 10 (91 %); non: 1 (9 %); sans réponse: 0.

(Non) Je n'accepterais jamais de vendre ces plantes. Je suis trop préoccupé par la conservation des espèces indi-

gènes même si pour une bonne partie j'en ignore le nom.

(Oui) Mais est-ce que c'est pas possible dans le cas des trilles d'utiliser une zone naturelle et faire une récolte (peut-être 25 %) une fois chaque 2 ou 3 ans et laisser le temps de régénérer naturellement.

(Oui) Difficile à obtenir un engagement verbal ou écrit de la part du producteur fournisseur quant à la provenance!!!

(Oui) Selon moi, il faut quand même encourager l'utilisation des plantes indigènes mais seulement des sujets cultivés et si la culture est difficile ou impossible, bannir cette espèce. Dans le cas des arbres, assez paradoxalement, nous encourageons l'utilisation d'essences indigènes plutôt qu'exotiques.

Questionnaire B, destiné aux utilisateurs et promoteurs de plantes ornementales (54 réponses)

B1- De quelle catégorie d'intervenants horticoles faites-vous parti? Chroniqueur horticole: 4 (7 %); architecte paysagiste: 47 (87 %); chroniqueur horticole et enseignant: 1 (2 %); chroniqueur horticole et architecte paysagiste: 1 (2 %); horticulture municipale: 1 (2 %).

B2- Vous arrive-t-il de recommander l'utilisation de plantes indigènes? Oui: 49 (91 %); non: 2 (4 %); sans réponse: 3 (6 %).

B3- Vous arrive-t-il de recommander l'utilisation des espèces suivantes?

Plantes à fleurs

<i>Iris versicolor</i>	40	(74 %)
<i>Cornus canadensis</i>	36	(67 %)
<i>Dicentra spp.</i>	28	(52 %)
<i>Tiarella cordifolia</i>	19	(35 %)
<i>Trillium spp.</i>	18	(33 %)
<i>Callitha palustris</i>	18	(33 %)
<i>Sanguinaria canadensis</i>	14	(26 %)
<i>Gaultheria procumbens</i>	9	(17 %)
<i>Asarum canadense</i>	5	(9 %)
<i>Erythronium americanum</i>	3	(6 %)
<i>Epigaea repens</i>	3	(6 %)
<i>Arisaema triphyllum</i>	2	(4 %)
<i>Udularia grandiflora</i>	2	(4 %)
<i>Cypripedium spp.</i>	1	(2 %)
<i>Hepatica nobilis-lacutibola, americana</i>	1	(2 %)
<i>Veratrum viride</i>	1	(2 %)

Fougères et lycopodes

<i>Matteucia struthiopteris</i>	38	(70 %)
<i>Osmunda spp.</i>	38	(70 %)
<i>Adiantum pedatum</i>	21	(39 %)
<i>Polypodium virginianum</i>	13	(24 %)
<i>Lycopodium spp.</i>	4	(7 %)

Autres espèces indigènes mentionnées par les répondants. [Certaines (1) ne sont pas indigènes au Québec]

<i>Acer ginnala</i> (1)	<i>Acer rubrum</i>
<i>Acer saccharum</i>	<i>Alnus crispa</i>
<i>Alnus rugosa</i>	<i>Amelanchier sp</i>
<i>Amorpha fruticosa</i> (1)	<i>Aquilegia canadensis</i>

<i>Asclepias incarnata</i>	<i>Aster spp</i>
<i>Butomus umbellatus</i> (1)	<i>Calamagrostis sp.</i>
<i>Cornus spp.</i>	<i>Cornus stolonifera</i>
<i>Crataegus crus-galli</i>	<i>Deschampsia caespitosa</i>
<i>Eloea canadensis</i>	<i>Hemerocallis fulva</i> (1)
<i>Juniperus spp</i>	<i>Kalmia angustifolia</i>
<i>Lobelia cardinalis</i>	<i>Malva moschata alba</i> (1)
<i>Myrica gale</i>	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>
<i>Physostegia americana</i>	<i>Pinus banksiana</i>
<i>Polygonum orientale</i> (1)	<i>Pontederia cordata</i>
<i>Rhododendron sp</i>	<i>Rhus typhina</i>
<i>Rubus odoratus</i>	<i>Sagittaria sagittifolia</i>
<i>Thuja occidentalis</i>	<i>Vaccinium spp</i>
<i>Viburnum trilobum</i>	<i>Viburnum spp</i>

... Conifères, divers arbres et arbustes, fleurs des champs, plantes aquatiques.

B4- Avant de recommander des espèces indigènes, vous assurez-vous quelles sont propagées en pépinières, en serres ou en laboratoires? Oui: 23 (43 %); non: 14 (26 %); j'ai l'intention de le faire: 11 (20 %); oui et j'ai l'intention de le faire: 2 (4 %); non et j'ai l'intention de le faire: 3 (6 %); sans réponse: 1 (2 %).

Oui, mais c'est parfois difficile de le savoir.

B5- Selon vous, la majorité des plantes indigènes disponibles sur le marché sont-elles: propagées en pépinières, en serres ou en laboratoires: 37 (69 %); prélevées en milieu naturel: 14 (26 %); les deux: 1 (2 %); sans réponse: 2 (4 %).

De plus en plus d'espèces sont propagées en pépinières, du moins celles à croissance rapide et donc économiquement «rentables».

B6- Considérez-vous que le prélèvement d'espèces indigènes en milieu naturel en vue d'en faire le commerce est une pratique acceptable? Oui: 8 (15 %); non: 43 (80 %); oui et non: 3 (6 %); sans réponse: 0.

Conditions rendant le prélèvement acceptable

(Oui) À la condition que ce ne soit pas une espèce en voie d'extinction.

(Oui) En autant que le prélèvement se fait avec toutes les précautions concernant la survie des peuplements; en autant qu'il ne s'agisse pas d'espèces rares ou en voie de disparition et que le prélèvement vise à reproduire ces plantes en vue d'éviter les prélèvements subséquents.

(Oui) L'espèce va se multiplier et les plantes manquantes seront remplacées.

(Oui) Afin d'obtenir des plants mères si d'autres moyens ne sont pas disponibles.

Oui, seulement si le prélèvement se fait sur des terrains voués au développement («bulldozer»).

(Oui) À la condition que cette pratique ne remette pas en cause la survie de l'espèce.

(Parfois) Lorsque l'on ne peut se la procurer et pour un usage à petite échelle et prélevé dans un milieu non fragile disponible en grande quantité.

(Oui et non) Dépendamment si le prélèvement est contrôlé et si la survie de l'espèce est assurée.

(Oui et non) En connaissance de cause, la sélection des plantes non menacées pourrait être acceptable.

(Non) Toutefois, il peut y avoir des exceptions selon

la méthode de prélèvement.

(Non) Sauf si on les prend sur son terrain.

(Non) Sauf si un projet se situe en milieu boisé et que l'espèce est prélevée en faible quantité et que la propagation est potentiellement bonne.

(Non) Le prélèvement devrait se faire uniquement pour la reproduction et le produit mis en marché.

(Non) Prélever des semences ou des boutures peut être acceptable lorsque fait de façon adéquate pour assurer la survie du plant mère.

(Non) À moins de prendre des boutures seulement ou des plantes qui se reproduisent en grandes quantités.

(Non) À moins que le prélèvement se fasse de façon contrôlée et dans un milieu où il y a abondance de l'espèce prélevée.

(Non) Sauf pour faire un prélèvement contrôlé servant à la propagation en pépinière.

(Non) Le choix d'espèces indigènes en pépinière est malheureusement limité.

Raisons rendant le prélèvement inacceptable

(Non) C'est une porte ouverte sur l'abus, ce ne peut être une pratique acceptable que si elle est rare, exceptionnelle donc pas dans le but d'en faire le commerce.

(Non) Surtout si elles se reproduisent lentement. Toutefois il ne faut pas décourager l'emploi de plantes indigènes particulièrement si elles sont propagées en pépinière. C'est bon pour le maintien d'une diversité écologique et l'emploi. Dans le cas des plantes ligneuses, je suis contre le principe de déboiser pour reboiser ailleurs.

(Non) Peut mettre en péril la survie de certaines espèces.

(Non) La flore indigène doit être absolument protégée, spécialement pour certaines espèces.

(Non) Ne pas perturber le milieu naturel.

(Non) Le danger d'appauvrir et de faire disparaître certaines variétés.

(Non) Les végétaux multipliés et cultivés en pépinière garantissent un meilleur résultat.

B7-À votre avis, quel impact à long terme pourrait avoir ce commerce sur les populations naturelles? Minime: 1 (2 %); moyen: 13 (24 %); considérable: 37 (69 %); de minime à considérable: 1 (2 %); de moyen à considérable: 1 (2 %); sans réponse: 1 (2 %).

(Considérable) exemple: les cactées en Arizona, les bulbes en Turquie, etc.

(Considérable) exemple: disparition du cyclamen dans le Caucase.

(Considérable) Si tout le monde le fait.

Mes connaissances à ce sujet ne me permettent sans répondre.

B8-FloraQuebeca recommande de ne pas acheter des espèces indigènes à croissance lente, entre autres toutes les espèces de trille et de lycopode, les sabot-de-la vierge (cyripèdes), ainsi que l'érythron d'amérique et la claytonie de caroline. De plus, FloraQuebeca songe à déconseiller l'achat des plantes indigènes prélevées en milieu naturel. Êtes-vous favorables à cette position? Oui: 51 (94 %); non: 0; oui et non: 3 (6 %); sans réponse: 0.

Arguments pour la position de FloraQuebeca

(Oui) Tous les végétaux utilisés pour les travaux de plantation devraient provenir de pépinières ou de serres.

(Oui) Certaines pépinières certifient que les plantes indigènes sont produites en pépinière, il s'agit de les encourager!

(Oui) La propagation d'espèces indigènes en serre ou en pépinière me semble très acceptable et indiqué.

(Oui) Cela va de soi... à moins qu'il ne s'agisse de plantes plutôt «nuisibles», comme le lythrum, où le prélèvement serait bénéfique.

Arguments contre la position de FloraQuebeca

(Oui et non) Certaines plantes indigènes, à moins d'informations contraires, peuvent se propager en les séparant, comme plusieurs plantes vivaces cultivées, il faut donc en faire le prélèvement de façon à ne pas détruire.

(Oui et non) Si les prélèvements visent la reproduction des plantes, il peut y avoir une protection supplémentaire pour les espèces rares.

(Oui et non) Sauf si la naturalisation d'un secteur est nécessaire. Les circonstances sont parfois nécessaires à prélever des plantes suite à une déforestation d'un secteur.

(Oui) Si l'on fait la preuve que c'est préjudiciable pour la survie des espèces.

Commentaires divers

(Oui) Comment contrôler l'origine des plantes?

(Oui) À la condition qu'on développe une culture.

(Oui) Toutefois l'éducation est plus importante qu'une réglementation, principalement pour les amateurs et les propriétaires (privés et gouvernementaux) des sites fragiles.

(Oui) Nous avons peu d'information sur les espèces indigènes à croissance lente. Il serait utile d'en diffuser davantage et d'avoir des étiquettes d'identification du genre «Approuvé FloraQuebeca» ou «Bon pour la diversité biologique».

(Oui) Je crois qu'il faut aussi s'assurer que certaines plantes ne soient pas «sur-utilisées»... peut-être pourrions nous assister à des problèmes tel la salicaire.

(Oui) Mais votre approche est négative. Ne soyez pas un groupe de pression revendicateur. Aidez activement les producteurs à planifier leur production.

B9-Selon-vous, quel impact a votre champ d'activité sur l'intérêt grandissant du public pour les plantes indigènes: minime: 6 (11 %); moyen: 19 (35 %); considérable: 27 (50 %); de minime à moyen: 1 (2 %); de moyen à considérable: 1 (2 %); sans réponse: 0.

L'architecte paysagiste propose annuellement une grande quantité de plantes par le biais de ses plans d'aménagement et, par conséquent, peut avoir un impact considérable dans l'intérêt grandissant du public pour les plantes indigènes. Toutefois, pour des raisons pratiques, la plupart des architectes paysagistes se réfèrent aux catalogues des producteurs ou des distributeurs de végétaux, car il est important que les plantes proposées soient d'abord largement disponibles en pépinière. Cela n'est pas encore le cas, je crois, pour les espèces indigènes.

B10-Avez-vous l'intention de mettre en garde les consommateurs quant à la provenance des plantes indigènes lorsque vous en recommanderez? Oui: 50 (93 %); non: 1 (2 %); oui et non: 2 (4 %); sans réponse: 1 (2 %)

(Oui) mais c'est difficile lorsqu'il n'existe pas de balises aidant les consommateurs.

Commentaires généraux

J'apprécierais recevoir des informations concernant les dangers du prélèvement en milieu naturel.

Vos questions impliquent une connaissance du contexte de l'industrie des plantes indigènes. Il est peu opportun d'y répondre si nos connaissances sont limitées. J'aimerais en savoir plus. ♦

En bref, des appuis aux positions de FloraQuebeca

par Guéline Lamoureux

L'examen des questions A9, A10 et B8 ne laisse planer aucun doute. Les personnes qui ont répondu aux questionnaires sont pratiquement à 100 % en accord avec la position de FloraQuebeca.

C'est un appui très important, considérant qu'il nous vient de gens du milieu de l'horticulture au Québec, de professionnels de ces questions.

En particulier, cela devrait nous encourager à continuer de déconseiller l'achat de plantes prélevées en milieu naturel. Souhaitons que le Comité commerce horticole des plantes indigènes, renforcé de cet appui, puisse poursuivre ses efforts dans ce sens.

Par ailleurs, les commentaires démontrent un grand intérêt pour ce sujet. Il conviendrait de diffuser le plus possible l'information existante. ♦

Un kiosque pour FloraQuebeca

Nous souhaitons que FloraQuebeca profite d'occasions telles les différentes expositions horticoles, qui ont lieu chaque année, pour faire connaître son message. Lors de sa dernière réunion, le conseil d'administration a décidé d'engager des fonds pour réaliser du matériel qui constituerait la base permanente d'un exhibit que FloraQuebeca promènerait lors d'expositions ou d'événements à caractère environnemental.

Nous proposons comme thème de cet exhibit: «Qu'est-ce que chacun peut faire pour protéger la flore sauvage et les paysages végétaux du Québec?». L'exhibit lui-même se composerait de différents panneaux autonomes exposant chacun un sujet ou une activité. Nous vous invitons à nous soumettre vos idées. Vous aimeriez produire de courts textes, fournir des photographies ou autres illustrations d'actions concrètes contribuant à préserver la flore: faites-nous-en part le plus tôt possible. ♦

Frédéric Back, les dessins d'une vie vu par Patrick Nantel

Dans une rue tranquille de Strasbourg, un petit garçon dessine à la craie sur les trottoirs, les animaux qu'il a vus au cirque et qui l'ont si vivement impressionné. Un homme passe et trouve les dessins jolis. Il donne une pièce au garçon pour l'encourager. Celui-ci court alors au magasin acheter d'autres craies pour continuer ses dessins.

Ce petit alsacien s'appelle Frédéric Back. Plus tard, il étudiera les arts plastiques à Paris, puis à Rennes. En 1948, dans la jeune vingtaine il débarque à Montréal avec sous le bras des illustrations qu'il a réalisées pour des livres, et quantité d'autres dessins. Quatre ans plus tard, il joint la jeune équipe de Radio-Canada, où il travaillera, avec souvent des moyens de fortune, à réaliser des effets visuels,

Suite ci-contre

Nouvel emblème floral

L'iris versicolore, pour le 24 juin 1998?

par Ghislaine Lamoureux

Il semble que oui. C'est du moins l'objectif du cabinet de monsieur Lucien Bouchard. Mais c'est une longue histoire.

- Après les avis donnés par les botanistes de l'époque au gouvernement Lesage, avant même l'adoption du lis blanc de jardin en 1963;
- après les protestations véhémentes de Jacques Rousseau, en 1966 (pamphlet de 78 p.);
- après les pressions de la Société linnéenne auprès du gouvernement, en 1981;
- après la pétition du Comité sur l'iris versicolore, en 1993;
- après quelques articles convaincants de Larry Hodgson, parus dans divers quotidiens;
- après que bien d'autres se soient prononcés sur ce sujet, et au moment où bien d'autres continuent d'exercer des pressions, notamment du côté des forestiers,

Fleurbec et moi avons mis l'épaulé à la roue.

Depuis 1996

En juin 1996, la réception des insignes de l'Ordre national du Québec me fournit une occasion en or de présenter le dossier au premier ministre lui-même, monsieur Lucien Bouchard, et à son cabinet. Contacté aussi par Fleurbec, le ministre responsable du dossier à ce moment nous écrit son intention d'adopter les mesures législatives appropriées, dès 1997. Le dossier changea de ministère, le 1er octobre 1997, mais le cabinet du premier ministre réaffirma son intention de régler la question avant la fin novembre de la même année.

Le 30 avril 1998, entrevue avec Alain Crevier, animateur de l'émission radiophonique du matin à Radio-Canada, à Québec. Il décide de

donner un coup de pouce au dossier, qui est juste sur le bord de... J'y annonce que je prévois assister, le soir même, à la cérémonie de remise des insignes de l'Ordre national, où il sera peut-être possible de recommander le dossier une deuxième fois à monsieur Lucien Bouchard. Nous convenons d'une deuxième entrevue, pour le lendemain.

Et c'est une bonne nouvelle qu'il m'est permis d'annoncer le 1er mai. Le cinquantième anniversaire du drapeau québécois représenterait une bonne occasion de rajeunir la législation qui l'entoure (pas question de changer le drapeau lui-même) et le changement d'emblème floral ferait partie du même mémoire. Le tout serait adopté avant le 24 juin 1998, selon les objectifs du cabinet de monsieur Bouchard.

À l'occasion de la cérémonie du 30 avril dernier, un magnifique bouquet ornait la salle. Composé de lis blancs de jardin et d'iris, il représentait bien le fait que le Québec compte, en réalité, deux emblèmes floraux: celui du gouvernement et l'emblème populaire, au sens de choix du peuple. Il faudra bien qu'un jour le gouvernement se plie au désir du peuple.

Comme l'a fait la revue *Fleurs, plantes, jardins*, en 1992, demandez à vos proches quel est actuellement l'emblème floral du Québec: le lis blanc de jardin ou l'iris versicolore? Vous serez surpris de la réponse. La revue avait obtenu 68 % en faveur de l'iris!

Encore une fois nous sommes bien proches. Serait-ce la bonne? Sinon, reprendrez-vous le flambeau pour continuer à écrire l'histoire? ♦

des maquettes, des éléments de décor et des séquences d'animation.

En 1981, il remporte l'Oscar du meilleur film d'animation avec «Crac!», un court métrage qui raconte l'histoire d'une chaise berçante, et qui illustre d'une façon touchante et vivante, les valeurs associées à une culture matérielle disparue. Six ans plus tard, «L'homme qui plantait des arbres», une adaptation du récit de Jean Giono, remporte pas moins de 36 prix, dont une fois de plus l'Oscar du meilleur film d'animation. Bel exemple du pouvoir de l'art, ce film aura probablement inspiré plus de projets de plantation d'arbres, à travers le monde entier, que toutes les déclarations d'hommes politiques ou de scientifiques.

Du 28 janvier au 3 mai dernier, la Cinémathèque québécoise et la Société Radio-Canada, présentaient une exposition consacrée aux œuvres de Frédéric Back. J'y ai passé plusieurs heures à admirer les talents multiples

de cet artiste profondément préoccupé par la dégradation de l'environnement. On pouvait y voir des centaines de dessins originaux, dont ceux réalisés aux crayons «prismacolor» sur de l'acétate dépolie, une technique qui donne aux images de ses derniers films leur chatoyement si particulier.

Pour ceux qui ont raté cette occasion de découvrir la vie et l'œuvre d'un des parrains d'honneur de Flora Quebeca, sachez qu'on peut consulter à la médiathèque Guy-L.-Côté (dans le même édifice que la Cinémathèque québécoise), plusieurs documents consacrés à M. Back. On peut se procurer quelques-uns de ses films sur vidéocassettes, à la Société Radio-Canada. Pour ceux qui ont accès à l'Internet:

<<http://www.cex.gouv.qc.ca/ordre/89/8920.htm>> <<http://www.ecodec.org>> <<http://www.quebec.audiovisuel.com/fran/core.htm>> <<http://www.awn.com/gallery/back/index.html>>

Dix autres plantes désignées

par Francis Boudreau

La nouvelle était attendue depuis son annonce par le ministre de l'Environnement et de la Faune, lors du congrès de fondation de FloraQuebec: le «Règlement sur les espèces floristiques menacées ou vulnérables et leurs habitats» désignant dix nouvelles plantes comme menacées ou vulnérables a été édicté par le gouvernement du Québec, le 8 avril 1998. Publié à la Gazette officielle du Québec, le 22 avril 1998, il est entré en vigueur le 7 mai 1998. À ce jour, au Québec, 19 plantes ont été désignées menacées ou vulnérables, en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables: neuf en 1995, dix en 1998.

Les quatorze espèces désignées menacées:

- l'aplectrelle d'hiver (*Aplectrum hyemale*), 1998
- l'aristème dragon (*Arisaema dracontium*), 1998
- l'arnica de griscom sous-espèce de griscom (*Arnica grisea* ssp. *grisea*), 1995
- l'athyrie alpestre sous-espèce américaine (*Athyrium alpestre* ssp. *americanum*), 1995
- le carex faux-lupulina (*Carex lupuliformis*), 1998
- la carmantine d'Amérique (*Justicia americana*), 1998
- la corallorhize d'automne variété de pringle (*Corallorhiza odontorhiza* var. *pringlei*), 1995
- la minuartie de la serpentine (*Minuartia marcescens*), 1995
- le podophylle pelté (*Podophyllum peltatum*), 1998
- la polémoine de van brunt (*Polemonium vanbruntiae*), 1998
- le polystic des rochers (*Polystichum scopulinum*), 1995
- le saule à bractées vertes (*Salix chlorolepis*), 1995
- le sénéceon fausse-cymbalaire (*Senecio cymbalaria*), 1995
- la verge-d'or simple variété à bractées vertes (*Solidago simplex* ssp. *simplex* var. *chlorolepis*), 1995

Les cinq espèces désignées vulnérables:

- l'ail des bois (*Allium tricoccum* var. *tricoccum* et *Allium tricoccum* var. *burdickii*), 1995
- le cypripède tête-de-bélier (*Cypripedium arietinum*), 1998
- l'héliante à feuilles étalées (*Helianthus divaricatus*), 1998
- la renouée de douglas sous-espèce de douglas (*Polygonum douglasii* ssp. *douglasii*), 1998
- le sumac aromatique variété aromatique (*Rhus aromatica* var. *aromatica*), 1998

Pour chacune des espèces nouvellement désignées, le MEF a produit une fiche d'information destinée au public; les fiches seront disponibles au début de juin.

Dans le règlement, sont aussi identifiés plusieurs habitats sur des sites publics qui bénéficient désormais d'une protection légale. De plus, le MEF a conclu des ententes afin que soient inclus dans le règlement des sites appartenant notamment à la division du Québec de la Société canadienne pour la conservation de la nature, à Canards Illimités, à la Ville de Montréal et à la Ville de Sainte-Foy.

Rappelons qu'en vertu des articles 16 et 17 de la loi:

«Nul ne peut, à l'égard d'une espèce floristique menacée ou vulnérable, posséder hors de son milieu naturel, récolter, exploiter, mutiler, détruire, acquérir, céder, offrir de céder ou manipuler génétiquement tout spécimen de cette espèce ou l'une de ses parties, y compris celle provenant de la reproduction.»

«Nul ne peut, dans l'habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable, exercer une activité susceptible de modifier les processus écologiques en place, la diversité biologique présente et les composantes chimiques ou physiques propres à cet habitat.»

De nouveaux rapports scientifiques

Le MEF a publié, en avril 1998, six rapports sur la situation au Québec des espèces suivantes: l'arnica de griscom sous-espèce de griscom, l'athyrie alpestre sous-espèce américaine, le carex faux-lupulina, le gentianopsis de victorin, le ginseng à cinq folioles et le sénéceon fausse-cymbalaire, et un rapport sur l'inventaire et la répartition des plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables de la vallée de l'Outaouais. Ces rapports, rédigés dans un langage technique et spécialisé, s'adressent surtout au lecteur scientifique et sont disponibles sur demande au MEF.

Une 58e réserve écologique

Le 1er avril 1998, le gouvernement du Québec constituait la réserve écologique Charles-B. Banville. D'une superficie de 1006 ha, elle se situe à environ 40 km au sud-est de Rimouski dans les MRC La Mitis et Rimouski-Neigette, dans la région du Bas Saint-Laurent. Cette ré-

serve assure la conservation d'un échantillon représentatif de la végétation régionale, dominée par la sapinière à bouleau jaune et la sapinière à bouleau blanc. On y trouve aussi une cédrière à sapin, une érablière à érable rouge et à érable à sucre et bouleau jaune, des arbustales et des herbaies humides. Le réseau québécois de réserves écologiques s'étend maintenant sur 70 280,3 ha.

Le nom de cette réserve écologique honore l'abbé Charles-Banville (1925-1984) qui mit en branle, en 1970, la première Opération Dignité dans le Bas-Saint-Laurent, destinée à contrer le mouvement de fermeture des paroisses dites marginales, situées à l'intérieur des terres. L'Opération Dignité, à laquelle il se consacra entièrement entre 1970 et 1973, mettait de l'avant, d'une certaine façon, une gestion intégrée et durable du milieu forestier. Il écrivit «Les Opérations Dignité», publié en 1977, par le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou de la documentation, vous pouvez communiquer sans frais avec le Centre d'accueil et de renseignements du ministère de l'Environnement et de la Faune en composant:

pour la région de Québec:
(418) 643-3121 ou le 521-3830,

ailleurs au Québec:
1-800-561-1616.

télécopieur: (418) 646-5974

courrier électronique:
<info@mef.gouv.qc.ca>

site internet:
<http://www.mef.gouv.qc.ca>

*

Un outil parfois nécessaire

Je comprends et partage les réticences de monsieur Charest, qui soulève certains aspects de la problématique de relocalisation de plantes vouées à la destruction. La relocalisation en milieu naturel constitue, en effet, une opération délicate et ne devrait s'effectuer que sous la supervision d'autorités compétentes en la matière. L'introduction de maladies ou de génotypes étrangers, qui risquent de mettre en péril les plantes hôtes du site récepteur, sont des conséquences graves qui peuvent survenir.

J'ai choisi de ne pas développer cet aspect dans ma réponse, puisque dans l'opération menée récemment, cette question ne se pose pas. Je crois que le message global d'action concrète est certes le plus important. Il est en effet primordial de replacer cette opération de sauvetage dans son cadre réel et de la considérer dans une perspective plus large de conservation.

Quelques centaines de plantes herbacées pérennes ont été prélevées dans un petit boisé mature, enclavé dans un quartier commercial de Laval. Ces plantes ont été relocalisées dans des jardins éducatifs. Cette opération a permis 1) de sauver des plantes indigènes à croissance lente et leur bagage génétique; et 2) de sensibiliser le public à la perte d'habitats et aux richesses qu'ils contiennent. Il est clair qu'il s'agit là d'une mesure d'urgence pour éviter une perte totale, ne constituant aucunement une solution de rechange à la perte d'habitats. Par contre, la transplantation en milieu protégé à des fins éducatives permettra de sensibiliser un grand nombre de personnes à la richesse de la flore indigène du Québec. On aime ce que l'on connaît et on protège ce que l'on aime.

La conservation est certes l'une des disciplines de la biologie qui a connu l'essor le plus considérable

Suite ci-centre

Relocalisation: quel message véhiculer?

par René Charest

Le 25 avril dernier FloraQuébeca organisait à Laval un sauvetage de plantes de sous-bois vouées à la disparition sous les pelles mécaniques des bulldozers. Plusieurs personnes se sont fait un devoir de participer à ce grand sauvetage de plantes indigènes afin de les transplanter ailleurs; une action fort louable, mais à quel prix?

Évidemment, si la relocalisation de ces plantes est dirigée vers les jardins éducatifs tels le Centre de la nature de Laval ou le Jardin botanique de Montréal, je crois que l'action est positive. Cependant, connaît-on tous les effets à court et à long terme de transplanter ces plantes à l'intérieur d'écosystèmes naturels. L'ajout artificiel de nouveaux individus végétaux dans un écosystème ne peut-il pas causer un certain déséquilibre des relations déjà existantes entre les espèces ou être la source d'introduction de maladies ou d'épidémies à l'intérieur des populations naturelles?

Cependant, ce n'est pas tant des défis biologiques de la transplantation dont je m'inquiète, mais plutôt du message médiatisé, lancé au public: «L'essentiel de l'écosystème a été sauvé et relocalisé dans un site protégé». Bien sûr, vous comprendrez comme moi que l'essentiel de l'écosystème n'a pas été sauvé, mais qu'il a été laissé sur place et sera sans aucun doute détruit avec le site. De plus, ce n'est qu'une partie des plantes transplantées qui survivront au déménagement, et cela, peut-être au détriment des populations qui se trouvaient initialement sur le site de transplantation. Et nous donnons des arguments de taille au profit du développement et de l'exploitation aux promoteurs et aux politiciens qui n'hésitent pas à sacrifier les sites naturels contre un signe de pas-

tre. La question qui me vient à l'esprit: «A-t-on, réellement et de façon globale, posé une action positive pour l'environnement? Ne devrions-nous pas nous préoccuper davantage de la préservation des écosystèmes naturels plutôt que d'essayer d'en remodeler de nouveaux?». À mon avis, nous aurions plutôt avantage à nous servir d'images de boisés voués au développement, principalement lors de la floraison printanière, pour montrer au public ce qu'il vient de perdre au profit de l'argent.

Et surtout, je crois qu'il ne faut pas faire des trilles une histoire semblable à la saga des blanchons de Brigitte Bardot. Il faut protéger les trilles, il faut protéger leur habitat et il faut protéger leurs compagnons, qu'ils soient beaux ou laids, sans distinction. Toutes les plantes, ainsi que toutes les espèces à l'intérieur des écosystèmes ont leur importance et raison d'être, et chacune d'elles méritent d'être préservées. Lorsque l'on préserve un site, nous préservons toutes les espèces qui s'y trouvent, ainsi que toutes les relations qui existent entre chacune d'elles. N'est-ce pas là l'essentiel?

Le rôle de FloraQuébeca au Québec m'apparaît primordial. Nous n'avons qu'à penser à sa lutte contre la commercialisation des plantes indigènes [à croissance lente, prélevées en milieu naturel (ajout de la Rédaction)]. Cependant, je crois qu'il est essentiel de s'interroger sur la pertinence et les effets réels de cette action de sauvetage, principalement au niveau de sa médiatisation. Quel message le public en retire-t-il vraiment?

René Charest est étudiant à la maîtrise, à l'Institut de recherche en biologie végétale, à Montréal. ♦

♦ ♦ ♦

Un outil parfois nécessaire (suite)

depuis les quinze dernières années. Devant les fortes pressions exercées par le développement économique intense qui contribue à la surexploitation des ressources, cette science ne se limite plus simplement à la préservation des milieux naturels. Relevant d'une collaboration étroite entre divers intervenants, on y développe des outils de protection légale, d'acquisition de terrains, de gestion de sites, de réintroduction d'espèces et de restauration écologique (Falk 1992). Toutes les avenues doivent être explorées pour contribuer à la conservation de notre flore indigène.

La structure diversifiée dont s'est dotée FloraQuébeca et ses efforts orientés vers les actions concrètes, témoignent d'un engage-

ment profond. Ses membres, issus de divers milieux et dotés de diverses compétences, présentent autant de points de vue et apportent à la problématique de conservation de notre flore indigène, autant de solutions. Leurs actions doivent être reconnues et appréciées. ♦

Falk, D.A. 1992. From conservation biology to conservation practice: strategies for protecting plant diversity. P. 397-431 dans Fiedler, P.L. et K. Jain (éditeurs), *Conservation Biology*, Chapman and Hall, New York, 507 p.

♦ ♦ ♦

Voir aussi page 9

Réponse à René Charest

par Louise Benhemme

Abner Benedict, l'homme qui a vu l'homme qui a vu Pursh

par Jacques Cayouette

par Louise Benhomme

On connaît peu de choses sur la période canadienne du botaniste Frederick Pursh (1774-1820), surtout parce que son herbier et ses papiers ont été détruits peu de temps avant son décès à Montréal. Il serait arrivé ici autour de 1815 et seuls les gens qui l'ont côtoyé peuvent nous renseigner sur ses allées et venues. C'est avec grand étonnement que j'ai découvert par hasard un article d'un botaniste américain, Abner Benedict¹, venu explorer l'Outaouais en 1827 et qui a rencontré à Saint-André d'Argenteuil un dénommé William Teasdale qui aurait herborisé fréquemment avec Pursh. Je reviendrai sur ce Teasdale et sur Pursh dans un autre article, mais il vaut la peine de s'arrêter sur ce Benedict. À Ottawa, personne parmi mes collègues botanistes ne connaissait ce Benedict ni son article. Par contre, Daniel Brunton m'a aidé à préparer un manuscrit sur ce personnage, il y a une dizaine d'années, mais comme il nous manquait plusieurs éléments, on a laissé tomber.

Son itinéraire

Abner Benedict est né dans l'État de New York en 1805, a fait des études en droit, a gradué au Rensselaer School et y devint par la suite professeur de chimie et de sciences naturelles². Cette institution de Troy, New York, deviendra le fameux Rensselaer Polytechnic Institute. Il a comme collègue le célèbre botaniste Amos Eaton (1776-1842), auteur d'un Manuel de botanique pour le nord-est de l'Amérique qui connaîtra au moins huit éditions. Mais en 1832, Benedict retourne à la pratique du droit et s'installe à New York jusqu'à sa mort en 1854. À ma connaissance, il n'aurait publié que cet article sur la végétation de la région de l'Outaouais³.

Son voyage chez nous

Qu'est ce qui a pu l'inciter à venir dans l'Outaouais en 1827 et y récolter des plantes? Il ne le dit pas mais on peut supposer qu'il est venu voir de la parenté. En effet, il y a des Benedict parmi les premiers colons d'Aylmer et de Saint-André d'Argenteuil⁴. Il a visité le «Labrador» avant l'Outaouais. La moitié de son article porte sur le climat, la géologie et les sols. Comme tout bon Américain (!), il considère le climat d'ici comme glacial, extrême et plein d'anomalies. On ne sait pas au juste ce qu'il veut dire quand il mentionne que la désolation des côtes est sans doute due aux «noxious exhalations and vapors of the Atlantic», peut-être une espèce d'ancêtre d'El Niño...

Ses observations

Il a trouvé plusieurs espèces printanières dans l'Outaouais: hépatiques, sanguinaire, dicentes (*Corydalis*), maianthème (*Convallaria*), uvulai-

res et trilles. Il s'émerveille devant des parterres de trilles blancs, mais on ne sait pas s'il en a cueilli. Il a localisé les quatre espèces de cyripèdes (acaule, pubescent, royal, tête-de-bélier) sur les berges des rivières du Nord et de la Petite-Nation, de même que les kalmies et la sarracénie dans les tourbières en bordure des lacs de la Chaudière (Deschênes) et des Chats. Il trouve comparables les flores des lacs Champlain et des Deux-Montagnes. À son avis la végétation de l'Outaouais n'a rien à envier à celle des grands cours d'eau qu'il connaît, comme l'Hudson et le Mohawk.

Il semble être allé plus à l'ouest que le lac des Chats, car il mentionne le lac Nipissing. Dans cette région, les forêts de pins et de bouleaux, avec leur parterre de mousses, de fougères et de champignons, seraient intactes. On n'y trouve aucune plante introduite et la végétation n'aurait pas changé depuis le... Déluge!

Bien documenté sur la toponymie des cours d'eau, il semble avoir suivi la nomenclature de Joseph Bouchette⁵. Il a quelques lapsus cocasses comme «la rivière de Lagrasse» (de la Graisse, selon Bouchette); il s'agit de la rivière Rigaud. D'après lui, Teasdale et Pursh auraient découvert des espèces intéressantes le long de la «Red river», un affluent de la rivière du Nord.

Et son herbier?

À son retour aux États-Unis, le Collège d'histoire naturelle de l'Université du Vermont l'invite à présenter une conférence sur son expédition outaouaise. Il parle brièvement de ses récoltes mais n'aura pas l'occasion d'en publier la liste. Comme plusieurs d'entre vous connaissez le détective en moi, je me suis mis à la trace de ses récoltes, mais c'est comme chercher une aiguille de mélèze dans une botte de graminées (version personnelle).

Un jour, en lisant un ouvrage de John Torrey⁶, je découvre la citation suivante: «Lower Canada, Mr. Benedict», sous l'espèce *Cyperus inflexus*. Je trouve dans l'Herbier Torrey, à New York, une chemise du *Cyperus squarrosus* (c'est son nouveau nom) qui comprend tous les spécimens cités par Torrey, sauf ... celui de Benedict. La marque du spécimen enlevé est même visible. J'ai cherché ailleurs à quoi cet orphelin avait pu être révisé, mais sans succès.

À croire que cet avocat avait voulu effacer toute trace de sa carrière antérieure. C'est quand même étonnant qu'un des premiers botanistes à avoir exploré l'Outaouais fut un Américain, qui a laissé derrière lui plus de mystères que de renseignements.

Références citées ci-dessus

Réponse à René Charest

En réponse à votre lettre, je désire clarifier certaines choses. Vous avez raison en ce qui concerne le peu de plantes que nous avons pu relocaliser, quelques centaines seulement et il est vraiment dommage que le plus gros potentiel soit demeuré sur place.

En plus d'avoir à cœur de changer des choses, plutôt que de se croiser les bras, nous avons voulu faire un geste de sensibilisation. Il est vrai que les politiciens et les promoteurs ont le pouvoir de l'argent. Cependant, si nous arrivons à faire comprendre aux gens qu'il existe au Québec, près de chez nous des plantes qui valent la peine de se déplacer pour assurer leur survie, nous éveillons la curiosité du public et sortons ces plantes au grand jour. Plus les gens sauront qu'ils possèdent des richesses naturelles importantes à sauvegarder et mieux les écosystèmes seront protégés, car tout changement de société doit partir de la base! Et la base, c'est la population, celle qui fait pression sur les dirigeants et celle qui pose des gestes personnels de protection.

Le but de notre comité n'est pas de sauvegarder les écosystèmes, mais de sauver des plantes, lorsqu'il n'y a plus rien d'autre à faire. Nos actions ne sont pas faites à la légère et tous les milieux utilisés pour sauvegarder les transplantations sont assurés de protection. Pourquoi ne pas vous joindre à nous, si vous en doutez, vous pourrez voir notre action de l'intérieur? / ... / ♦ ♦ ♦

1. Benedict, A. 1830. On the vegetation of the Ottawa and some of its tributaries (L. Canada). American Journal of Sciences & Arts, 18: 349-352.

2. Barnhart, J.H. 1965. Biographical notes upon botanists. New York Botanical Garden, 3 vols.

3. Thomas, C. 1896. History of the counties of Argenteuil, Qué., and Prescott, Ont... Lovell & Son, Montreal.

4. Bouchette, J. 1815. A topographical description of the province of Lower Canada... London, 640 p. Reprint, 1973.

5. Torrey, J. 1836. Monograph of N. American Cyperaceae. Ann. of the Lyceum of Nat. Hist., New York, 3: 239-448. ♦

L'asaret gingembre

Consignes aux auteurs

Transmettre les manuscrits par courrier électronique: documents annexés — de préférence en Word6. Seuls des textes très courts seront reçus par télécopie.

Les textes courts ont plus de chances d'être publiés. À titre indicatif: colonne étroite: 1600 caractères (250 mots), colonne large: 2300 caractères (350 mots).

Nous ne soumettons des épreuves qu'en cas de corrections substantielles de notre part.

Formattage-Typographie

Nous devons défaire tout formattage (gras, souligné, retrait). S'en tenir au minimum:

- Titres et sous-titres: précéder d'une marque de paragraphe supplémentaire. Ailleurs: marques de paragraphe simple.

- Italique: seulement aux noms latins et aux signes de ponctuation et parenthèses qui leur sont immédiatement accolés. Utiliser l'italique aussi pour les titres de publications, de lois, etc.

- Vraies apostrophes: ' (et non le symbole des minutes "); guillemets français « et » (non "et"), absence d'espace entre le mot et les guillemets.

- Aucune espace avant un signe de ponctuation. Une seule espace après un signe de ponctuation. Une espace insécable avant %, \$ et les symboles de mesures.

Noms de plantes

Nom français seulement, sauf s'il diffère trop du nom latin et qu'il y a risque de confusion. Ajouter alors le nom latin. Utiliser les noms de Fleurbec ou de Marie-Victorin. Tous les noms français de genre et les épithètes spécifiques commentent par une minuscule (voir FloraQuebeca (2):10 et (3):6-8).

Noms des plantes désignées ou susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables: utiliser les noms adoptés dans *Noms français de 229 espèces*. Si l'espèce n'y figure pas, utiliser le nom latin adopté par Lavoie, 1992. ▲

par Isabelle Dupras, texte et dessin

Asarum canadense Linné; Wild Ginger

Famille: aristolochiacées

Fiche technique

Plante vivace à rhizome; hauteur: 10 à 15 cm; fleurit en mai; fleurs pourpres.

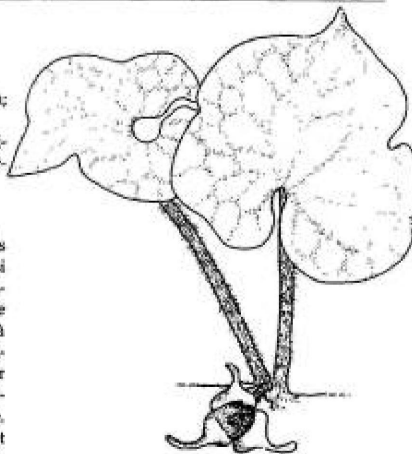
Particularité: plante myrmécophile, ce qui signifie que les fourmis contribuent à la dispersion de la plante.

Culture

C'est à l'ombre d'un ou de plusieurs grands arbres, de préférence des feuillus, mais aussi des conifères, que le gingembre sauvage atteindra son développement optimal. Cette plante au feuillage soyeux en forme de cœur a déjà conquis nombre de jardiniers. Tout à fait compréhensible: elle recèle un charme printanier indéniable. Certains prétendent qu'il faut cultiver le gingembre sauvage dans un sol riche. Il n'en est rien! Un sol pauvre lui convient tout autant à condition qu'il ne soit pas exposé au plein soleil. On l'utilise judicieusement en tant que couvre-sol. Sa faible hauteur et sa propagation assez rapide en font une toile de fond idéale pour mettre en valeur des arbustes ou des vivaces à plus grand déploiement.

Propagation

La propagation efficace du gingembre sauvage réside en deux facteurs clés: la fraîcheur de la graine et l'exposition au froid. Sitôt que les fruits se décomposent et laissent aller leurs graines, en vitesse avant que les fourmis ne les détectent, il faut les cueillir et les planter à l'en-



droit désiré dans le jardin ou dans une terrine de semis. La terrine devra être laissée à l'extérieur tout l'hiver, car l'action du gel et du dégel favorise la germination. Au printemps, on verra apparaître deux cotylédons, puis, peu de temps après, une première petite feuille en tout point semblable à celles d'un plant mature. Bien entendu, il faudra attendre quelques années avant de pouvoir cuisiner avec quelques bouts de rhizomes de gingembre sauvage. Bien qu'il ne soit nullement apparenté au gingembre exotique, notre gingembre n'en a pas moins l'arôme, une pointe citronnée en extra! ▲

flora
QUEBECA

FORMULAIRE D'ADHÉSION
1^{er} janvier au 31 décembre 1998
RETOURNEZ À:

FLORAQUEBECA
445, RUE DU PORTAGE
MONT-LAURIER, QC J9L 2A1

Nouveau membre ☐ Renouvellement ☐ n° de membre:

Nom Prénom
Adresse App.
Ville Prov. Code postal
Téléphone (.....) Téléphoneur (.....)
Courriel Msn ou PC Date de naissance

J'aime les plantes sauvages ☐ Je les connais bien ☐ Je gagne ma vie en horticulture ☐ en botanique ☐

Type de cotisation: Individu ou société* 15 \$ ☐ Familiale* 20 \$ ☐ Don:

* Indiquer le nom du représentant de la société:

* Cotisation familiale: Indiquez le nom du conjoint, ainsi que le nom et l'âge des enfants de moins de 18 ans

Conjoint
Enfant /âge Enfant /âge

J'aimerais participer comme bénévole aux activités des comités suivants:

☐ Bulletin ☐ Commerce horticole de plantes indigènes ☐ Conseil d'administration
☐ Iris-emblème ☐ Relocalisation de plantes indigènes ☐ Répertoire de botanistes
☐ Plantes rares ☐ Représentation lors d'exposition ☐ Gestion des paysages végétaux